

# GRAND PRIX

Trophée



2025

COMITÉ  
SKI  
MONT  
BLANC

## GRANDS PRIX « TROPHÉE FROMAGE ABONDANCE » 2025

### 1. Catégories :

Master – U30 – U21– U18 – U16 - U14

Hommes et Dames.

Les GP slalom géant devront obligatoirement comporter 2 manches pour être pris en compte pour le classement GP.

### 2. Inscription :

Les inscriptions seront arrêtées dès que le quota limite, défini par le club organisateur, est atteint ou 48 heures avant le jour de l'épreuve.

Le prix de l'inscription a été fixé à 8€ (6-09-20), le 2€ supplémentaire sera destiné à améliorer la dotation pour la finale, le Comité facturera à chaque club organisateur : xxx concurrents inscrits X 2€. L'inscription ne sera en aucun cas remboursée.

### 3. Quotas clubs et recommandations :

Le nombre de participants est à l'appréciation de chaque club organisateur, en fonction des conditions de piste.

**NB : Afin d'éviter des erreurs de paramétrage, nous recommandons vivement au chronométreur de la course de télécharger la course sur le calendrier qui est sur le site de la FFS.**

### 4. Assurance :

Licence Carte Neige Compétiteur OBLIGATOIRE.

### 5. Règles spécifiques à la France :

Les abandons ou disqualifiés de la 1<sup>ère</sup> manche pourront participer à la 2<sup>ème</sup> manche. Ils partiront alors après le dernier classé, dans l'ordre inverse de leur dossier, chez les dames et les hommes. Ils ne figureront toutefois pas au classement final de l'épreuve.

#### Courses prévues à regroupement U14 ou U16>Mas (grands prix)

1 code événement décliné en 3 CODEX :

U14 avec pénalité calculée sans être inférieure à **110** points.

U16 avec pénalité calculée sans être inférieure à **85** points.

U18>Mas avec pénalité calculée sans être inférieure à **50** points.

**Si la pénalité n'est pas calculable dans l'une des catégories il sera appliqué une pénalité égale à la valeur des points FFS de la liste de départ du meilleur à l'arrivée (si cette valeur est supérieure à la pénalité mini de la catégorie concernée).**

### 6. Classement :

6.1 Classement final individuel : sont pris en compte les 4 meilleurs résultats « point » pour chaque catégorie.

# GRAND PRIX

Trophée



2025

COMITÉ  
SKI  
MONT  
BLANC

6.2 Classement final club : sont pris en compte des 4 meilleurs résultats toutes catégories confondues pour les hommes et 2 meilleurs résultats toutes catégories confondues pour les dames.

6.3 Échelle de points :

1er = 100 points 12ème = 22 points  
2ème = 80 points 13ème = 20 points  
3ème = 60 points 14ème = 18 points  
4ème = 50 points 15ème = 16 points  
5ème = 45 points 16ème = 15 points  
6ème = 40 points 17ème = 14 points  
7ème = 36 points 18ème = 13 points  
8ème = 32 points 19ème = 12 points  
9ème = 29 points etc.  
10ème = 26 points etc.  
11ème = 24 points 30ème = 1 point

6.4 Classement intermédiaire

Le classement sera réactualisé et sera consultable sur le site du Comité.

7. Obligation pour le Club organisateur de chaque Grands Prix :

Mise en valeur du partenaire **FROMAGE ABONDANCE** avec un logo sur les programmes, sur les listes de départ et sur les listes de résultats. Deux oriflammes fournis par **FROMAGE ABONDANCE** devront être visibles pendant le déroulement de la course (aire d'arrivée) et 2 banderoles lors de la remise des prix. (De chaque côté du podium).

8. Finale des Grands Prix « FROMAGE ABONDANCE » Comité Ski Mont Blanc :

Épreuve au choix de l'organisateur entre un slalom et un géant.

8.1 Règles de Participation :

Un quota maxi de participation toutes catégories est attribué à chaque district pour cette finale régionale.

**20 places chez les hommes 15 chez les dames** dans la logique hiérarchique du classement général.

Chaque responsable de district sera chargé d'envoyer la liste des participants au club organisateur via le WEBFFS au moins 4 jours avant la compétition.

8.2 Dotations pour la Finale :

Seront récompensés :

- Les 3 premiers de l'épreuve du jour dans chacune des catégories par le club organisateur.
- Les 3 premiers clubs du classement général : 1 coupe/trophée par le Comité Ski Mont Blanc.
- Les 3 premières dames et les 3 premiers hommes du classement général scratch par le Comité Ski Mont Blanc.
- Les 3 premiers de chaque catégorie H & D par le Comité Ski Mont Blanc.

# GRAND PRIX

Trophée



2025

COMITÉ  
SKI  
MONT  
BLANC

8.3 Obligation pour le club organisateur de la Finale Grands Prix « **FROMAGE ABONDANCE** » :

Mise en valeur du partenaire **FROMAGE ABONDANCE** avec un logo sur les programmes, sur les listes de départ et sur les listes de résultats. Photos et résultats à envoyer à la presse locale et [reseaux@skimb.fr](mailto:reseaux@skimb.fr) . Le matériel publicitaire mis à disposition (oriflammes FROMAGE ABONDANCE, banderoles FROMAGE ABONDANCE, flyers...) devra être visible dans l'aire d'arrivée et lors de la remise des récompenses. Organisation d'un repas pour les participants avec la dotation FROMAGE ABONDANCE.

9. Grands Prix « FROMAGE ABONDANCE » 2025 "Qualif coupe de la fédération" :

Dans le but de promouvoir et développer la pratique compétitive du Ski Alpin dans l'ensemble de ses Comités Régionaux, La Fédération Française de Ski organise la Coupe de la Fédération assimilée au Championnat de France de 2<sup>ème</sup> division. (Voir lien FFS : <https://ffs.fr/wp-content/uploads/FFSreg-alp2n.pdf>).

A ce titre le Comité Ski Mont Blanc à mis en place les **Grands Prix FROMAGE ABONDANCE « qualif coupe de la fédération »**. Ce circuit spécifique sert de support de sélection.

9.1 Obligation pour le club organisateur :

L'appellation **Grand Prix FROMAGE ABONDANCE « qualif coupe de la fédération »** devra apparaître avec le logo sur les programmes, sur les listes de départ et sur les listes de résultats.

Sur le calendrier, ces courses apparaîtront avec l'appellation suivante « Grand prix FROMAGE ABONDANCE « qualif coupe de la fédération » ».

Des courses de qualification Grand Prix FFS dans la discipline du slalom géant (en deux manches) ou du slalom sont labélisées par la FFS.

9.2 Classement :

Tous les **Grands Prix FROMAGE NDANCE** identifiés « *qualif coupe de la fédération* » serviront de support pour la qualification à la coupe de la fédération qui se déroulera les 5 et 6 Avril 2025 à l'Alpe d'Huez.

Un classement spécifique de ces épreuves sera tenu à jour selon les règles du classement points coupe du monde. Il sera consultable sur le site du comité. ([www.skimontblanc.fr](http://www.skimontblanc.fr)). Les 4 meilleures épreuves seront prises en compte pour de classement final. Les 12 meilleurs hommes classés (U18, U21 et U30 confondus) et les 12 meilleures classées dames (U18, U21 et U30 confondues) seront proposées pour participer à la coupe de la fédération.